Donner du sens aux pratiques d'écologisation

Guillaume OLLIVIER(1), Claire LAMINE(1), Catherine DARROT(2)

(1) UR 767 ECODEVELOPPEMENT, INRAE, Avignon
(2) UMR ESO 6590 « Espaces et Société », Agrocampus Ouest, Rennes

Résumé : L'agroécologie, en tant que référentiel de politique publique, propose un nouveau sens à l'activité agricole. Ce chapitre montre que la notion d'agroécologie est pourtant rarement mobilisée de manière approfondie par les acteurs des projets MCAE. Ils l'articulent plutôt avec des modèles d'agriculture préexistants, plus ou moins légitimés, qui constituent, au moins au départ, leur cadre de référence pour la construction du sens pour eux-mêmes et parfois en direction d'acteurs non-agricoles. Nous analysons ensuite le statut transversal de la notion d'autonomie, principe sous-jacent de l'agroécologie, qui est fortement mais diversement mobilisé dans les collectifs étudiés. Cette focale permet de rendre compte des différents degrés d'exploration des voies d'autonomisation, du purement technique au plus systémique, portées par les collectifs étudiés. Nous concluons en présentant brièvement les trois monographies des chapitres suivants, qui éclairent différentes situations de production du sens dans les collectifs MCAE en lien avec des modèles plus ou moins légitimés.

Mots-clés : écologisation ; sens du travail ; construction du sens ; autonomie ; identité sociale

1 Introduction

La construction du sens donné à son travail, et à son action en général, est un élément fondamental de l'identité, de la reconnaissance et de la légitimité pour soi et pour autrui (Rosso *et al.*, 2010). L'agroécologie, devenue centrale dans la politique agricole française, pose question, puisque la notion est investie de multiples visions et cette polysémie engendre parfois du flou dans les discussions scientifiques, professionnelles et institutionnelles. Le sens attaché à cette notion renvoie à des enjeux profonds en terme d'identité professionnelle, de reconnaissance et de légitimité des acteurs et de leurs pratiques, qui se forgent à la jonction des politiques publiques d'écologisation de l'agriculture (Deverre, de Sainte Marie, 2008) et de la fabrique sociale de cette écologisation par les acteurs eux-mêmes (Lamine, 2017).

L'analyse cognitive des politiques publiques a montré l'importance de la construction du sens qui s'y opère (Faure *et al.*, 1995). Une politique publique est un référentiel dans la mesure où l'Etat, ses composantes et plus généralement les acteurs contribuant à sa formulation, prescrivent aux administrés « un cadre intellectuel qui permet de baliser l'intervention des différents acteurs dans un secteur donné » (Muller, 1995). Ce faisant le référentiel définit un état du monde, convoquant des savoirs spécifiques, un monde désirable, relevant de normes et de valeurs particulières, et des instruments d'action *ad hoc* qui donnent le sens de l'action publique aux acteurs du secteur considéré, et en en définissant aussi la place dans la société plus globale.

Du côté des acteurs agricoles, de nombreux travaux de sociologie rurale traitent de l'identité des agriculteurs, du sens qu'ils accordent à leur métier et à leurs pratiques, et de leurs transformations voire de leur crise (Billaud, 1996 ; Hervieu et Purseigle, 2013 ; Lémery, 2003 ; Rémy, 1990). Ces travaux analysent, au cours de la modernisation agricole (années 1960 à 1980), la production sociale et politique d'une vision particulière de l'agriculture. Cette vision s'appuie sur plusieurs idées structurantes : un secteur agricole au service de l'économie nationale, en particulier dans sa fonction productive et nourricière, le primat de la rationalité économique et du progrès technique, l'unité de la profession agricole organisée autour d'un système de représentation professionnelle ou encore le modèle familial d'exploitation à 2 UTH. Ce référentiel de la modernisation, mais aussi les évolutions plus récentes du travail agricole – l'émergence des problématiques et des réglementations environnementales, l'intégration croissante aux filières d'amont, les crises économiques latentes ou cycliques, l'émergence d'une agriculture de firme (Hervieu, Purseigle, 2013) – sont autant de vecteurs de recompositions du sens donné à l'activité agricole. Cela se traduit pour certains agriculteurs par une perte de sens et parfois une fragilisation sociale : paupérisation, dépréciation de la santé mentale voire suicides (Cohidon *et al.*, 2009 ; Deffontaines, 2014). De nombreux agriculteurs questionnés dans leur identité désirent justement « redonner du sens au métier » en s'engageant dans des démarches alternatives, notamment d'écologisation de leurs pratiques (Lamine, 2017 ; Morel, Léger, 2016 ; Mzoughi, 2011).

Ce chapitre interroge la construction du sens dans les collectifs de l'appel d'offre MCAE, en lien avec la notion d'agroécologie qui constitue depuis 2012 le référentiel d'action publique agricole. Notre approche est pragmatiste et interactionniste en ce qu'elle appréhende le sens comme le produit des actions et des interactions entre individus dans leurs mondes sociaux (Strauss, 1978). La production du sens, et de l'identité, est tout à la fois un travail interne au groupe social, souvent localisé (Darré, 1994), un processus en prise constante avec l'extérieur voire explicitement dirigé vers l'extérieur (Dubar, 1991). En interne, le sens naît des situations ancrées dans des expériences individuelles et des interactions collectives. L'identité se construit auprès de ses pairs, dans la similitude mais aussi en référence voire en opposition à des tiers (Dubar, 1991). Ainsi, la production du sens se joue aussi dans un positionnement relatif – qui s'exprime par des alliances, des concurrences voire des conflits – vis-à-vis de principes, de modèles et de segments professionnels associés.

Dans une première partie, nous aborderons la production du sens produit autour de l'agroécologie par les différents collectifs mobilisés dans le dispositif MCAE. Nous

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

montrons que cette production de sens participe d'un processus de légitimation selon plusieurs voies : devenir lauréat de l'appel d'offre, articuler l'agroécologie avec des modèles agricoles préexistants et se faire reconnaitre auprès d'acteurs tant agricoles que non agricoles. Bien qu'inscrits dans un dispositif public dédié à l'agroécologie, ces acteurs ne font que peu référence explicite et approfondie au terme d'agroécologie. Pour autant, les collectifs étudiés sont dans des dynamiques de production de sens qui résultent de l'articulation de l'agroécologie avec des modèles d'agriculture « déjà là », plus ou moins légitimés, qui servent, au moins initialement et partiellement, de cadre pour la construction du sens. En deuxième partie, nous analyserons spécifiquement la manière dont l'autonomie, un principe sous-jacent mais structurant, de l'agroécologie, est travaillée dans les collectifs étudiés. Par-delà la diversité des situations et des interprétations, le principe d'autonomie est une valeur commune défendue par de nombreux groupes avec des manières différentes de la concevoir. Enfin, pour conclure, nous présenterons brièvement les monographies de collectifs qui composent la suite de cette partie.

2 Diverses mobilisations de l'agroécologie liées au travail de légitimation des collectifs

Comment l'agroécologie est-elle réappropriée par les acteurs des projets MCAE ? Quel que soit leur intérêt pour les formes d'agriculture écologisées et le degré d'écologisation de leurs pratiques, ils n'employaient en général pas ce vocable avant qu'il ne soit l'objet d'une politique publique. Quel sens lui attribuent-ils, et surtout comment articulent-ils ce nouveau « modèle » ou « mot d'ordre » avec les modèles agricoles dont, pour la majorité, ils se revendiquaient ?

Pour analyser la manière dont l'agroécologie est mobilisée dans les collectifs et leurs projets, nous avons analysé le contenu des projets déposés. Ces documents sont bien sûr contraints par la logique de la réponse à l'appel d'offres, c'est-à-dire produits selon une logique de présentation de soi qui maximise les chances d'acceptation du projet par le financeur. Nous avons aussi analysé les matériaux (compte rendus de réunion, entretiens…) issus du suivi de nos 16 collectifs pour resituer la manière dont les différents acteurs mobilisent ou non la référence à l'agroécologie. Cette analyse qualitative produit une lecture plus nuancée et dynamique.

2.1 Un faible usage du terme agroécologie dans les projets déposés

L'analyse du contenu des projets déposés montre que l'agroécologie est relativement peu présente comme cadre conceptuel explicite (Tableau 1). Elle n'est explicitement mentionnée que dans les intitulés de 16 projets lauréats de l'appel à projet MCAE (sur 103) et dans 43 % des textes des projets eux-mêmes, qui se sont attachés à reprendre les mots clés de l'appel à projets. D'ailleurs, le plus souvent l'usage du terme reste anecdotique ou en référence au dispositif public lui-même, par exemple en reprenant le motif de la double ou triple performance (9 % des projets). Seuls une dizaine de dossiers définissent la notion, approfondissent ses principes ou mobilisent des références à des rapports qui ont fait date comme le rapport Guillou (2013).

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Tableau 1 : Modèles et qualifications de l'agriculture mentionnés au moins une fois dans les descriptifs des dossiers lauréats (plusieurs modèles pouvant être convoqués ce qui explique que la somme ne vaut pas 100%)

Modèles d'agriculture	**% des 103 projets lauréats (descriptifs web)**
Avec au moins un modèle mentionné (y compris l'agroécologie)	83.5
Sans aucun modèle mentionné	23.3
Avec au moins un modèle mentionné (sans l'agroécologie)	73.8
Agroécologie Et un autre modèle	9.7
Détail des modèles convoqués	
Agroécologie	43
Agriculture Biologique	28
Agriculture Durable	26
Agriculture de Conservation	21
Agriculture Autonome	11
Double ou Triple performance/rentable et respectueuse de l'environnement	9
Agriculture Paysanne	8.8
Agroforesterie	5.9
Agriculture Raisonnée	5.8
Agriculture Intégrée	3.9
Biodynamie	1
Agriculture Ecologiquement Intensive	0.9

Dans les dossiers mentionnant l'agroécologie, la qualification « agroécologique » concerne en premier lieu des aspects techniques, les démarches collectives de changement que le financement CASDAR est appelé à soutenir (Tableau 2). Dans une moindre mesure, les acteurs qualifient d'agroécologiques des systèmes de production, des performances et des infrastructures. Néanmoins, les dossiers n'explicitent pas en quoi ces différents termes sont agroécologiques puisque la référence aux principes de l'agroécologie est très rare.

Tableau 2 : Mots qualifiés d'agroécologique dans les descriptifs des dossiers lauréats

Registres	**Termes utilisés**	**% de l'ensemble des qualifications observées**
Techniques	techniques, pratiques, outils, conduites, gestion, activités	26
Démarche	démarche, approche, initiative, réflexions, co-construction	22
Transition	transition, innovation, reconception, changement, amélioration	16
Système de production	système, mode de production	13
Performance	Efficacité, performance, excellence, optimisation	12
Infrastructure	Infrastructures, aménagements, contexte	7

Si l'agroécologie est peu développée dans les dossiers des lauréats, en revanche dans la moitié des cas, les collectifs mettent en exergue des modèles « déjà-là » autres que l'agroécologie qui contribuent à façonner leur identité (Tableau 1). L'Agriculture Biologique apparaît dans 28 % des dossiers, suivie de l'Agriculture Durable (26%), de l'Agriculture de Conservation (21%). D'autres modèles sont mentionnés mais dans une moindre mesure, probablement parce que moins présents dans le paysage agricole actuel (Agriculture Raisonnée, Agriculture Intégrée), plus géographiquement canton-

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

nés (l'Agriculture Ecologiquement Intensive dans l'Ouest de la France) ou peut-être jugés plus idéologiquement connotés (agriculture paysanne ou biodynamie).

23 % des projets n'affichent en revanche aucun modèle de référence. C'est le cas de cinq parmi les 16 que nous avons étudiés et de manière générale, des projets issus de CUMA, de groupes de développement agricole, ou encore de chambres d'agriculture, ces instances s'adressant à des agriculteurs inscrits dans des modèles assez divers. A ce titre, l'agroécologie apparait davantage comme un paradigme englobant (Lamine, 2017), ce qui était d'ailleurs revendiqué par le programme « Produire autrement », que comme un nouveau modèle agricole en tant que tel.

Les initiateurs des projets, les animateurs ensuite (qui doivent veiller à la mise en œuvre des activités) et les agriculteurs enfin, n'ont pas les mêmes enjeux à définir, ou non, comme « agroécologiques » les pratiques travaillées dans ces projets. La référence explicite à l'agroécologie peut tout aussi bien renvoyer à une traduction « obligée » pour les besoins de l'appel à projet qu'à une réappropriation par les agriculteurs, le plus souvent articulée à des modèles d'agriculture préexistants.

2.2 L'articulation de l'agroécologie avec des modèles préexistants, aux degrés de légitimité différents

Certes, peu d'acteurs parlent spontanément d'agroécologie, mais tous ont quelque chose à dire sur ce modèle (lorsqu'on les interroge), que cela soit pour lui opposer un autre modèle, le critiquer, ou au contraire le valoriser. Notre analyse de l'appropriation de l'agroécologie dans les 16 cas étudiés montre une articulation différenciée selon que le modèle de référence du collectif est déjà légitimé, comme l'agriculture biologique par exemple, ou bien que ce modèle préexistant est « en recherche de légitimation », comme l'agriculture de conservation. Le degré de légitimité d'un modèle se traduit par une faible remise en question de la réalité de l'écologisation « atteinte », du fait de son ancienneté, de sa notoriété, des textes et signes de reconnaissance associés, et de l'existence d'institutions représentatives – par exemple institutions liées à l'Agriculture Biologique, Confédération Paysanne, réseaux d'AMAP etc. Les collectifs inscrits dans des modèles « légitimés » n'éprouvent pas en majorité le besoin d'expliciter en quoi leurs pratiques et les actions prévues dans leurs projets relèvent bien de l'agroécologie, puisque selon les porteurs de ces projets, cela va de soi. Parmi les collectifs que nous avons étudiés, c'est notamment le cas des projets portés par les réseaux d'AMAP, d'agriculture paysanne (ALADEAR) ou de CIVAM. D'autres au contraire (CEDAPA, voir encadré 1), insistent pour aligner leur modèle préexistant sur les principes de l'agroécologie.

Selon les collectifs, la référence à l'agroécologie peut viser à se distinguer du modèle dominant, à dépasser des oppositions entre modèles, ou encore à donner un sens différent à des objets classiques du métier d'agriculteur ou d'accompagnant.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Encadré 1 : le CEDAPA, acteur historique de l'agriculture durable

Créé en 1982 par un groupe d'éleveurs, dont André Pochon, le CEDAPA – Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome – désire « produire autrement en dépensant moins ». Il élabore un modèle de pâturage herbager de plein champ, rejetant le maïs et les charges élevées qu'il implique. Dès 1993, le CEDAPA parvient à faire reconnaitre ce modèle par l'Etat dans un cahier des charges MAE. L'association fait alors des émules, fédérées dans le Réseau d'Agriculture Durable.

Pour un administrateur interviewé (2019), la force du CEDAPA, « c'est l'échange entre pairs ». L'association continue de convaincre, les visiteurs y « voient des gens avec la même ferme qu'eux mais qui ont l'air plus heureux » (*ibid.*). C'est un effet de la reprise en main des décisions et de la réduction des charges qui se traduisent dans le revenu, la dynamique technique et professionnelle. Depuis la fin des quotas laitiers en 2015, l'association voit arriver de nouveaux adhérents poussés au changement de pratiques par la détresse économique. Plus éloignés du travail en collectif, ces agriculteurs sont d'abord accompagnés individuellement, avant de s'insérer dans le travail collectif.

Le CEDAPA n'a pas eu à faire la preuve de sa capacité à porter des pratiques agroécologiques, celles-ci sont constitutives de son histoire et de son identité : la crise écologique et économique vécue par l'élevage breton a renforcé l'identité publique de l'association dans ce domaine. Le GIEE, arrivé en cours de projet MCAE, constitue lui-aussi une opportunité de réaffirmer les démarches collectives autour de l'autonomie. Un GIEE du CEDAPA porte sur le vêlage groupé au printemps pour valoriser la pousse d'herbe saisonnière. Il est situé dans la baie de Saint Brieuc où le problème des marées d'algues vertes est vif et irrésolu : le modèle CEDAPA apparaît comme la solution. Ce GIEE a convaincu certains éleveurs de passer en agriculture biologique. Un autre GIEE s'intéresse aux huiles essentielles pour renforcer l'autonomie des exploitations par la réduction des dépenses vétérinaires et la santé globale de l'animal.

Certains collectifs cherchent en effet à retrouver le sens du métier d'agriculteur (ou de paysan) *via* un modèle se distinguant fortement du modèle « dominant » souvent qualifié de « productiviste », dans une articulation explicite avec des attentes sociales fortes (Lémery, 2003). Par exemple, l'ADEAR du Gers ambitionne de développer des semences paysannes adaptées aux besoins d'une « agroécologie indépendante des firmes agro-industrielles ». L'appel à projet visait la détection et la promotion de projets jugés « pionniers » pour favoriser des collectifs inscrits dans une démarche de changement de pratiques. Lorsque les collectifs sont déjà fortement inscrits dans des modèles « légitimés » associés à des pratiques fortement écologisées, les objectifs des projets consistent davantage à échanger sur les pratiques qu'à les changer (voir tableau 3). L'enjeu de ces projets est de susciter des réflexions collectives et les objectifs sont définis chemin faisant. L'enjeu réside alors davantage dans une viabilisation (pour les membres du collectif) et une diffusion du « modèle » (cas des AMAP). Ce « modèle » écologisé est global et pas seulement technique, intégrant notamment la qualité de travail et de vie des agriculteurs ou encore le lien aux consommateurs.

Pour d'autres collectifs, le recours au caractère englobant de l'agroécologie permet surtout de sortir des oppositions entre modèles, par exemple bios/non bios, et de s'appuyer au contraire sur la richesse des échanges entre agriculteurs porteurs de

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

différents modèles, tout en étant plus « ambitieux » en termes écologiques (cas du CIVAM Luberon, ADDEAR 42 ou de l'ADEAR du Gers). Du reste, de nombreux collectifs sont hétérogènes en terme de degré d'écologisation des pratiques agricoles, et cette diversité est donc valorisée dans les dynamiques d'échange entre agriculteurs. Par exemple, les collectifs accompagnés par SCARA ou par l'association Terres et Bocages sont « mixtes », c'est-à-dire qu'ils mêlent agriculteurs biologiques et agriculteurs dits « conventionnels » ou en agriculture de conservation. Le pari de la structure d'accompagnement réside alors en partie dans le fait qu'il peut y avoir une influence positive des agriculteurs en agriculture biologique sur les autres, et que cela entraînera des conversions ou a minima, un enrichissement technique. C'est par le biais de pratiques partagées que peuvent s'élaborer des échanges de connaissances, par exemple *via* l'investissement collectif dans du matériel en commun ou l'adoption de pratiques biodynamiques (cas de l'ADDEAR 42).

Pour d'autres collectifs enfin, l'agroécologie est une opportunité pour donner un sens différent à des objets classiques du métier d'agriculteur ou d'accompagnant. Par exemple, le projet SALSA a revisité le travail sur les références et les indicateurs technico-économiques afin qu'ils s'ajustent aux problématiques spécifiques des éleveurs : « on ne produit pas des références qui dorment dans les tiroirs, mais des connaissances qui sont directement produites avec et pour les agriculteurs en réponse aux questions qu'ils se posent sur leur ferme » (entretien avec un vétérinaire).

Par contraste, d'autres collectifs s'inscrivent dans des modèles agricoles plus proches de l'agriculture conventionnelle, dont la réalité de l'écologisation est en construction voire parfois controversée (comme en protection intégrée ou en agriculture de conservation des sols). Ces agriculteurs cherchent souvent à retrouver le sens de leur métier par le réinvestissement dans l'agronomie et l'engagement dans un défi technique. Ces projets visent en outre à produire des connaissances pour démontrer les bénéfices environnementaux de leurs modèles (cas des collectifs en agriculture de conservation APAD62 ou Sol en Caux) et ainsi justifier la possibilité d'un soutien public. L'agroécologie proposée par le Ministère est une opportunité pour faire valoir leurs pratiques. Ces collectifs se positionnent sur l'agroécologie selon les termes ministériels de la double performance environnementale et économique. La thématique du travail, reliée à la dimension sociale de la performance, est parfois évoquée par certains collectifs, notamment de CUMA.

Dans ces collectifs, les objectifs d'écologisation des pratiques sont souvent assez précisément énoncés, et des solutions ou itinéraires techniques, voire des trajectoires de changement sont identifiés. Pour autant, dans certains projets, les changements de pratiques visés touchent parfois à la périphérie des systèmes d'exploitation (ex. AEVO, CAVAC[1]), sans que ces systèmes soit véritablement pris en compte dans leur globalité. Pour certains projets inscrits en agriculture de conservation en revanche, le travail de légitimation et les expérimentations dans les exploitations engagent progressivement une approche systémique de l'exploitation mais aussi du territoire, en particulier sur les questions de ruissellement et plus largement de gestion de l'environ-

[1]Dans ce projet par exemple, les adaptations de pratiques proposées visent à favoriser les habitats et l'offre alimentaire disponibles pour les pollinisateurs, ce qui constitue l'argument central pour les qualifier d'agroécologiques.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

nement ou du paysage (Sol en Caux). Dans d'autres collectifs, les complémentarités entre différentes formes d'agriculture (élevage de montagne et cultures de plaine) et les synergies territoriales sont aussi valorisées (FRICATO).

2.3 L'agroécologie prend-elle sens au-delà des agriculteurs ?

Des acteurs et enjeux non spécifiquement agricoles – en particulier des enjeux liés à l'environnement, au paysage, mais surtout à l'eau, à l'alimentation et au territoire – apparaissent dans presque tous les projets lauréats et étudiés, bien que leur place soit très variable. De manière générale, l'échelle territoriale étant fortement mise en avant dans la circulaire de l'appel à projet, elle est aussi fréquemment évoquée dans les textes des projets, comme l'a montré l'analyse textuelle de l'ensemble des projets (voir chapitre d'introduction), sans que ces partenariats aient été systématiquement activés dans les faits.

Tableau 3 : Types de modèles agricoles parmi les cas étudiés dans l'étude qualitative, principaux enjeux et partenariats

Légitimité des modèles agricoles	Modèles d'agriculture écologisée « légitimés »	Modèles « en recherche de légitimation »	Pas de modèle de référence affirmé
Objectifs d'écologisation	Processuel : échanger sur les pratiques, accompagner les nouveaux entrants, apprentissages collectifs	Plus technique : adopter telle pratique, tel itinéraire technique, recomposer des itinéraires techniques dans un objectif de durabilité	
Collectifs concernés	Agriculture biologique : AMAP, MAPS, CIVAM Agriculture durable : CEDAPA Paysanne : ADDEAR 42, ADEAR 32, FRICATO	agriculture de conservation : APAD62, Sols en Caux, CUMA Brutz Autonomie : SALSA	AEVO, SCARA, Terre et bocage, CUMA Elgarrekin, CAVAC
Place du système agri-alimentaire, territoire, consommateurs	Forte (liée aux circuits courts et relocalisation alimentation)	Faible a priori mais pouvant déboucher sur des projets de territoire fondé sur l'apport des TCS	Variable (et plutôt filière que système alimentaire)
Type de partenariat	+ de consommateurs et de représentants du monde civique et de riverains	+ enseignement agricole	+ filière
Référence de la légitimation	extra agricole	agricole et extra agricole	agricole

Les collectifs relevant de modèles « légitimés » et appartenant de fait à des réseaux dits « alternatifs »[2] valorisent le plus les liens aux acteurs hors de la profession agricole, consommateurs et acteurs des territoires, à travers les circuits courts ou la relocalisation de l'alimentation (voir tableau 3). Les autres projets évoquent plutôt des biens communs comme la qualité du paysage et surtout l'eau ou encore le lien aux acteurs des filières, notamment pour les productions spécialisées (élevage, céréales), plutôt que l'alimentation et les consommateurs. Les projets relevant de modèles « en recherche de légitimité », essayent, pour se légitimer, de renforcer leurs liens hors du cadre agricole classique, notamment avec les agences de bassin ou les structures intercom-

[2]AMAP, CIVAM, ALADEAR, ADDEAR… et de fait membres du réseau des ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale) même si parfois ces acteurs expriment des réticences à être qualifié d'alternatifs.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

munales, autour d'enjeux territoriaux et de qualité de l'eau qui permettent d'accéder à des programmes d'action spécifiques (ex : APAD62, Sol en Caux, FRICATO). Ils entretiennent aussi des liens avec l'enseignement agricole, puisqu'ils entendent faire reconnaitre leurs modèles auprès des futurs agriculteurs voire du grand public (voir tableau 3). Globalement, les partenariats avec les associations environnementalistes sont les plus rares.

Dans tous les cas, la majorité des collectifs étudiés cherchent en dehors de l'espace agricole des points d'appui pour construire leur légitimité, en se reliant aux questions environnementales et alimentaires, même si le travail de partenariat effectif, que cela soit dans la mise en œuvre des actions ou dans la gouvernance des projets, s'avère évidemment assez variable selon les collectifs.

3 L'autonomie : variations autour d'une valeur commune implicite à l'agroécologie

Au-delà de la diversité des collectifs étudiés, nous avons cherché les régularités quant à la manière dont ils se sont approprié l'agroécologie. La place centrale de l'autonomie dans ces collectifs constituait à ce titre une hypothèse forte. La notion est en effet historiquement centrale dans les diverses définitions de l'agroécologie, qu'elles soient de Pierre Rabhi (1989), de chercheurs (Altieri, 1983 ; Gonzalez de Molina *et al.*, 2008) ou de la LAAF, et même plus largement de la politique de recherche de l'INRA telle qu'elle apparait dès le rapport « Pour une agriculture plus économe et plus autonome » (Poly, 1978). La notion est effectivement fortement développée dans les projets étudiés, et à titre indicatif 43% des dossiers des projets lauréats la mentionne, soit autant que l'agroécologie elle-même.

3.1 Dynamiques d'autonomie en agriculture

L'autonomie se définit comme une situation d'indépendance fonctionnelle, autrement dit comme la capacité à satisfaire les besoins nécessaires à la poursuite des activités d'un individu, d'une structure ou d'un collectif à partir de ses propres ressources. De Terssac (2012) définit l'autonomie, appliquée au contexte du travail, comme un concept réflexif qui place l'acteur au centre d'un système de ressources individuelles et collectives qui lui permettent de développer consciemment et souvent de manière informelle, dans un cadre contraint (et éventuellement aliénant), des compétences et des stratégies orientées vers la solidarité, l'adaptation et la mise en œuvre de règles et de pratiques. Pour autant, de Terssac rappelle le paradoxe sous-jacent à cette notion dans le contexte d'un travail déployé sous contrainte de normes qui constituent des dispositifs de décision hétéronome : l'autonomie est à la fois bridée et à conquérir. Dans le contexte agricole, le règle du marché, les régulations publiques, les institutions d'encadrement et les normes techniques des groupes professionnels locaux (Darré, 1994) constituent le cadrage normatif général de l'action des individus et des collectifs qui cherchent de manière réflexive à fonder leur autonomie.

Adosser la production alimentaire à des modes de production plus autonomes est une stratégie ancienne : elle a constitué le socle du fonctionnement des sociétés paysannes. En France, cette forme d'organisation sociale décline sous l'effet de l'industrialisation

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

et de la mondialisation des sociétés occidentales amorcées dès la fin du 19e siècle et s'accélère dès 1914 et avec la politique de modernisation agricole des années 1960 (Gervais *et al.*, 1976 ; Mendras, 1967). Deux composantes majeures du modèle des sociétés paysannes européennes de Mendras (2000) font référence à la notion d'autonomie : d'une part l'autonomie des communautés à l'égard de la société englobante, d'autre part les stratégies d'autonomie économique. L'objectif était de minimiser les échanges avec le reste du monde, à partir d'une stratégie de forte diversification des productions permettant de couvrir au maximum les besoins de la famille et de fonctionnement de la ferme.

L'autonomie politique des agriculteurs est aussi un enjeu et un moteur récurrent de l'histoire de l'agriculture mais sujette à de multiples interprétations. Bourdieu (1977) souligne le caractère hétéronome de la classe paysanne, qualifiée de « classe-objet » ou de « classe pour autrui ». Pour lui, les représentations sociales de la classe paysanne ont été historiquement produites en dehors d'elle et au service de groupes sociaux qui les dominent, situation dont il souligne le caractère aliénant. Avant lui, Marx (1900) avait attribué cette dépossession du pouvoir des paysans non à une classe dominante mais aux paysans eux-mêmes, incapables de se mobiliser. Ainsi, pour la Jeunesse Agricole Catholique, alliée des politiques de modernisation des années 60 dans un cadre corporatiste puis cogestionnaire, moderniser l'agriculture a été un vecteur d'émancipation des agriculteurs permettant de dépasser une condition paysanne jugée aliénante (Debatisse, 1963).

Pour d'autres au contraire, la modernisation s'est avérée être une source de nouvelles dépendances. Cette politique, visant explicitement le plein encastrement de l'agriculture dans le système économique national et international (Gervais *et al.*, 1976), a bouleversé les stratégies d'autonomie en projetant les paysans dans des situations de dépendance à l'égard de l'amont et de l'aval des filières, et, technicité et complexité des systèmes obligent, à l'égard du conseil agricole et des financements externes (Darré, 1994 ; Mendras, 1967).

Dans les années 1980, des travaux soulignent en France que les stratégies fondées sur l'autonomie se maintiennent voire se redéveloppent, par défaut ou par choix engagé, dans les marges du modèle moderniste (les montagnes en particulier), comme résistance à celui-ci ou comme réponse à ses crises, sociales, économiques (crise des prix, endettement) ou environnementales, apparues dès les années 1960 (Muller *et al.*, 1984 ; Salmona, 1994). Ainsi, des collectifs à la fois ancrés dans l'héritage paysan ou porteurs de représentations et de revendications plus contemporaines ont puisé dans ce vivier de références et de pratiques pour placer l'autonomie agronomique et décisionnelle au centre de leur démarche productive (Deléage, 2004). En pleine crise pétrolière, le mot d'ordre « pour une agriculture économe et autonome » développé dans le rapport Poly (1978) commandité par le ministre de l'Agriculture de l'époque ouvre la voie à la reconnaissance d'initiatives promouvant une agriculture « différente » (cahiers des charges pour l'agriculture biologique, la diversification, la pluriactivité…), et au passage d'un plus grand pluralisme syndical, en particulier paysan (Cordellier, 2008). Cette tendance est générale puisque la majorité des modèles d'agricultures écologisées (biologique, agroécologique, alternative, durable etc.) émergent ou se renforcent

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

dans de nombreux pays dans ces années en mettant l'autonomie au cœur de leur projet (Ollivier, Bellon, 2013). Cette revendication et stratégie ne se limite pas aux approches qualifiées de paysannes, puisqu'elle irrigue de manière diverse différents modèles d'agriculture, comme dans la période récente l'agriculture de conservation par exemple.

Qu'il s'agisse du prolongement de ces dynamiques, de trajectoires de rupture ou de créations récentes, les dynamiques contemporaines relevant de l'agroécologie prolongent, adaptent et enrichissent ces réflexions et ces expériences d'autonomie. Celles-ci se déclinent selon plusieurs registres – agronomique, économique, social, organisationnel, décisionnel et cognitif – qui constituent un système interdépendant de ressources et de voies de progrès aux échelons individuels ou collectifs. La caractérisation de démarches d'autonomie dans les exploitations et les collectifs étudiés nécessite alors de s'intéresser à plusieurs questions : les démarches vers davantage d'autonomie prennent-elles naissance simultanément dans tous ces registres à la fois ? Ou au contraire une des dimensions alimente-t-elle progressivement les autres au fil du temps, dans une montée en complexité progressive ? Quels compromis systémiques s'avèrent nécessaires ? Quel est le rôle de ces collectifs lorsqu'il s'agit d'initier et d'accompagner ces démarches vers l'autonomie ?

Une retraversée rapide de la notion de système apporte un éclairage utile pour aborder ces questions. Cochet *et al.* (2007) distinguent plusieurs échelles systémiques encastrées les unes dans les autres : le système de culture ou d'élevage dont les composantes sont essentiellement agronomiques et que l'on peut aborder à l'échelle de la parcelle ou du troupeau ; le système de production, ou système d'activité, dont les composantes sont à la fois agronomiques, économiques et sociales, et qui s'analyse à l'échelle de l'exploitation ; et d'autres échelles plus amples dans lesquelles s'encastrent ces deux premiers éléments. On peut ici évoquer l'échelle du système agri-alimentaire qui induit éventuellement des verrouillages ou au contraire où peuvent s'ouvrir des fenêtres d'opportunité (Lamine *et al.*, 2015). A chacune de ces échelles, les démarches agroécologiques étudiées ici s'appuient sur un éventail de ressources susceptibles d'accroître tant l'autonomie des exploitations que celle des personnes et des collectifs.

Si le fonctionnement systémique se caractérise d'une manière générale par des boucles de rétroactions liant des éléments nombreux, multiformes et multi-scalaires dans un dispositif complexe (Morin, 1990), la mise en récit d'un fonctionnement systémique pose toujours un peu problème : elle nécessite en effet de définir un début dans ce récit, autrement dit une clé d'entrée dans le système. Or l'existence de multiples boucles de rétroactions rend l'identification de cette clé d'entrée artificielle : aucun endroit du système n'est en principe déconnecté des autres, il n'y a ni centre ni début. Identifier le moteur principal du système, le ou les éléments qui le mettent en mouvement, constitue parfois dans ces conditions une méthode efficace. Appliquée à notre analyse des démarches d'autonomie dans les systèmes agroécologiques, cette réflexion invite à identifier les étapes de mise en place de cette autonomie, avec pour hypothèse que la montée en complexité vers une dimension plus systémique des registres de l'autonomie est peut-être progressive dans le temps, par enrichissement autour de la dynamique initiale.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

3.2 L'autonomie dans les collectifs étudiés

L'analyse de nos études de cas illustre et prolonge cette hypothèse de manière intéressante. Si l'autonomie constitue effectivement un trait commun, les foyers de départ de ces démarches d'autonomie, leurs « moteurs principaux » se révèlent par contre, hétérogènes quant aux registres mobilisés.

La majorité des collectifs étudiés s'est constituée autour d'un projet d'autonomie centré sur l'agronomie à l'échelle de la parcelle autour des notions telles que la fertilité des sols (ADEAR 32 et 42, CIVAM Luberon, CUMA de Brutz), ou autour de certains sous-éléments spécifiques du système d'exploitations tels que les pollinisateurs (CAVAC) ou les haies bocagères (Terres et Bocages). Si la notion d'autonomie est relativement partagée, les collectifs relevant de modèles « en recherche de légitimité » (voir supra) développent moins la dimension systémique et privilégient les aspects techniques. Pour certains, l'effet d'entrainement vers des dynamiques d'autonomie plus large, en terme de registres mobilisés ou de niveaux d'organisations considérés, s'affirme au fil du temps : la dynamique agronomique engage progressivement tout le système d'exploitation, chaque maillon de celui-ci étant progressivement poussé à évoluer à partir du maillon initialement mis en mouvement. Par exemple, le CIVAM du Luberon s'interrogeant sur le gain en autonomie pour l'amendement en matière organique des parcelles maraichères s'est orienté dans son GIEE vers une prospection des gisements territoriaux de matière organique et envisage la création d'une nouvelle filière dédiée détachée des acteurs commerciaux préexistants.

La démarche du collectif elle-même s'en trouve modifiée, et poussée à incorporer cette nécessité d'autonomie dans des évolutions organisationnelles, ainsi qu'à aller vers l'appui à l'autonomie cognitive de ses membres. Ainsi par exemple pour les collectifs en sélection paysanne (ADEAR 32 et ADDEAR 42), le projet initial d'autonomie en intrants a déclenché une évolution dans les choix de semences, avec progressivement une mobilisation du collectif autour d'échanges de savoirs, de graines, de savoir-faire, et dans une réflexion collective sur l'organisation du travail et du machinisme ainsi qu'une reconfiguration de leurs relations avec les acteurs commerciaux ou de l'accompagnement. L'effet d'entrainement peut, comme dans ces exemples, contaminer progressivement toutes les dimensions de l'autonomie systémique (agronomique, économique, organisationnelle et cognitive), et évoluer de l'échelle de la parcelle à celle du système d'exploitation voire du système agri-alimentaire.

Cet effet d'entrainement n'a pas toujours lieu. Cela tient à la maturité et l'expérience du collectif porteur, mais aussi à la capacité d'entrainement propre de l'objet au centre de la démarche agroécologique. Certains collectifs (CAVAC, ADEAR 42, Terres et Bocage) structurés autour d'objets très spécifiques et/ou autour d'un animateur porteur d'un projet très particulier n'ont pas enclenché pour le moment de démarches d'autonomie au-delà de la dimension agronomique à la parcelle. Pour autant, ceci n'entrave pas l'énergie du projet, qui peut faire preuve d'une dynamique de longue haleine autour de l'élément qui le cimente.

Une autre raison de l'absence d'effet d'entraînement peut aussi résider dans la découverte par les collectifs de difficultés à concrétiser l'idéal d'autonomie (voir encadré

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

suivant). En effet, comme l'ont montré Morel et Léger (2016) à propos de microfermes permacoles ou Dupré *et al.* (2017) sur les maraîchers diversifiés, les idéaux d'autonomie des producteurs nécessitent d'être ajustés aux conditions du réel. L'exploration collective des voies d'autonomisation permet d'identifier leurs conditions de possibilité ou d'impossibilité concrètes, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou décisionnelles. Ces explorations de l'autonomie peuvent aussi révéler l'existence paradoxale de nouvelles dépendances. Par exemple, diversifier ses cultures, un principe central de l'agroécologie, pour commercialiser de manière autonome en circuits courts, implique de maîtriser une très large gamme de compétences techniques, ou commerciales, ce qui peut parfois induire une trop forte charge mentale ou de travail amenant à réviser à la baisse ses ambitions. Gérer les relations humaines dans un réseau pour gagner en autonomie vis-à-vis des institutions agricoles, implique aussi une forme de dépendance relationnelle, nommée « contrainte structurale » (Burt, 1995), lorsque les acteurs dépendent de relations trop denses, fortes ou au contraire aléatoires. Par exemple, gagner en autonomie en achat d'outils en s'engageant dans une CUMA, implique de se confronter à une dépendance relationnelle, envers les membres de la CUMA, qui a des conséquences décisionnelles (décider avec l'accord de ses pairs) et organisationnelles (gérer un calendrier d'intervention à plusieurs). Bref, l'autonomie, et ici le travail collectif, ne sont pas toujours de longs fleuves tranquilles et nécessitent de trouver des compromis entre autonomie et délégation de certaines actions à des tiers (et donc une dépendance supportable).

Encadré 2 : Autonomie idéalisée et autonomie concrétisée (CIVAM Luberon)

Ces maraichers ambitionnent de gagner en autonomie en réduisant l'usage des produits pétroliers (carburants et plastiques). Le groupe explore la question par l'amélioration de la gestion de la fertilité du sol en particulier en limitant l'usage du tracteur, en favorisant l'utilisation de la matière organique locale et des paillages non plastiques. Si la réduction du travail du sol émerge comme une voie prometteuse, l'abandon du plastique est plus délicat pour ces maraîchers diversifiés, contraints par leur mode de commercialisation à produire des légumes le plus longtemps possible dans l'année à partir de surfaces limitées.

Après un test chez les producteurs, le plastique, dans les conditions pédoclimatiques considérées (sols froids), leur apparaît être la solution technique la plus performante (précocité, réduction des aléas, utilisation de l'eau, coût) au plan purement agronomique. Une maraichère du groupe particulièrement intéressée par la paille exprime le choix entre paille et plastique comme « un problème éthique ». Malgré des avantages reconnus à la paille (gain d'autonomie, travail plus agréable, vie du sol), la maraichère se résout à continuer à utiliser une part de plastique et donc à faire un compromis entre sa volonté de s'autonomiser de la dépendance au pétrole et la nécessité de s'assurer des récoltes précoces sur ses sols froids. Une autre maraîchère affirme aussi : « la désindustrialisation de l'agriculture, ce n'est pas évident […] [le plastique] il faut vraiment avoir des raisons pour l'enlever ! Pour moi, les raisons sont la fertilité du sol […] Il y a des raisons biologiques, physique aussi, hydrique et chimique. J'utilise la végétation autochtone comme engrais vert, mais quel est l'impact réel sur la fertilisation ? Si on met

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

des tontes de gazon [en paillage], combien je mets en moins de bouchons ? [fertilisant du commerce] »

On voit dans cet échange comme la concrétisation de l'autonomie est le fruit de l'échange collectif d'arguments qui éclairent des arbitrages individuels tant éthiques que pratiques jamais totalement tranchés dans la mesure où toutes les conséquences concrètes des choix ne sont pas connues, du fait même de leur caractère systémique.

Le foyer de départ des démarches d'autonomie se situe dans d'autres cas tout à fait en dehors du domaine strictement agronomique. Par exemple, la CUMA de la Brutz, dont le projet vise l'autonomie en intrants par l'usage mutualisé de machines, s'est déplacée vers une réflexion sur la gestion agronomique des systèmes de cultures par des techniques culturales simplifiées sans glyphosate puis en conséquence sur la nature des fourrages produits et l'organisation du système fourrager.

Toutefois, il est parfois difficile de situer le foyer de départ des démarches d'autonomie et d'identifier des processus d'entrainement progressifs d'une sphère à l'autre. Certains projets semblent avoir été abordés d'emblée de manière systémique. Par exemple, le projet SALSA, portant sur l'autonomie dans les pratiques d'élevage ovin, aborde de front dans une approche globale les aspects organisationnels, économiques et agronomiques, l'autonomie technique dans les pratiques d'élevage s'accompagnant de justifications économiques et d'une quête d'indépendance décisionnelle et organisationnelle. Cette réflexion systémique a conduit ces éleveurs à s'affranchir de la commercialisation de leurs produits sous le label Roquefort, et à mettre en œuvre des modes de commercialisation alternatifs. Par des effets de rétroaction, cette prise de position d'apparence économique s'est enracinée dans des ajustements à la fois organisationnels et techniques, tant à l'échelle de chaque exploitation qu'à l'échelle du collectif porteur.

Certains collectifs, plus rares, ont d'abord ancré leur argumentaire et leur démarche à l'échelle territoriale. FRICATO par exemple a d'abord réfléchi à un accroissement et une optimisation des complémentarités entre céréaliculture de plaine et élevage de piémont, pour fonder son projet. A partir de ce point de vue, lui-même ancré dans un argumentaire sur l'intérêt du maintien des petites fermes pour la vitalité du territoire, le collectif a d'abord développé une réflexion sur l'autonomie économique des exploitations autour d'un objectif de réduction de charges, tant pour les céréaliers de plaine que pour l'élevage de piémont, puis sur l'autonomie fourragère comme levier principal pour atteindre ces objectifs. Au final, la production de protéagineux fourragers comme lien entre les deux catégories d'exploitations apparait davantage comme un moyen de cohésion territoriale que comme un objectif de changement technique.

La notion d'autonomie traverse bel et bien tous les collectifs étudiés, elle se présente autrement dit comme une des caractéristiques fondatrices de l'émergence de ces pratiques agroécologiques. Pour autant, il parait trop schématique d'ériger cette notion en pilier systématique : polymorphe, l'autonomie se présente davantage comme une forme de pensée capable de prendre place tantôt dans la sphère technico-économique, tantôt dans les dimensions organisationnelles et cognitives, de nature plus sociale. Le caractère systémique du fonctionnement des exploitations explique les effets d'entrai-

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

nement d'une sphère à l'autre observés dans la plupart des cas étudiés. Ces effets d'interaction sont bien décrits par la sociologie de l'innovation dès les monographies de Mendras (1967) sur l'adoption du maïs hybride. Nos exemples montrent eux des porosités entre les démarches d'autonomie déployées d'abord à l'échelle de l'exploitation, ou même de l'atelier voire de la parcelle, et une autonomie accrue des collectifs, avec des effets dans des réseaux plus vastes (ADEAR 32) ou à l'échelle de territoires entiers (FRICATO, CEDAPA, SALSA).

S'agissant de la perspective systémique développée dans les collectifs, il reste à s'interroger sur les effets induits par l'appel à projet et par notre posture de recherche elle-même. L'appel à projet invitait en effet les collectifs à adopter une démarche et une analyse systémique, cet aspect a sans doute été par conséquent plus souligné qu'il n'aurait pu l'être spontanément. Notre rôle de narrateur n'est pas non plus négligeable : une étape réflexive serait utile *a posteriori* dans notre collectif de chercheurs pour identifier nos parti-pris respectifs, les mises en relief que nous avons privilégiées parmi ces différentes échelles, et celles que les personnes interviewées elles-mêmes ont choisi de mettre en avant. En tout état de cause deux évidences demeurent : celle d'une part des effets d'entrainement et de rétroaction systémique dans ces démarches agroécologiques vers l'autonomie, d'autre part celle de la porosité entre échelles, de la parcelle au territoire, de l'individu au réseau.

4 Conclusion

La production de sens n'est pas que la transposition locale d'un référentiel constitué au plan national. Elle s'appuie sur la mobilisation d'autres références parfois plus locales, comme des normes techniques dans les groupes professionnels locaux (Darré, 1994), ou en lien à des configurations sociales et territoriales singulières. Les modèles d'agriculture portés par les collectifs constituent des cadres d'interprétation avec lesquels les acteurs peuvent débattre de leurs pratiques, et produire chemin faisant, de façon contrastée, de nouveaux savoirs collectifs et individuels.

Dans la suite de cette partie, nous approfondirons la problématique de la construction du sens telle qu'elle a été appréhendée dans plusieurs collectifs étudiés.

Dans la monographie sur Pays'AMAP, Claire Lamine, Denis Carel et Hélène Proix montrent comment un collectif s'inscrivant dans l'agriculture biologique paysanne instituée depuis une quinzaine d'années, au travers d'un cahier des charges et d'une charte, trouve à s'insérer dans le référentiel de l'agroécologie. Ce modèle est ainsi victime de sa spécificité : le rôle des consommateurs, qui ne permet pas la labellisation en GIEE contrairement à la plupart des lauréats de MCAE.

Dans une seconde monographie (Terre & Bocage), Catherine Darrot et Thierry Guéhenneuc rendent compte de l'émergence d'un modèle de gestion du paysage bocager d'inspiration agroécologique, qui considère l'arbre comme un élément fonctionnel du paysage agricole et de l'espace productif. Ce modèle invite les agriculteurs et les propriétaires à se réapproprier le bocage. Les promoteurs de ce modèle sont confrontés à la nécessité de le faire reconnaitre auprès des collectivités territoriales qui ont développé ces dernières années leur propre modèle de gestion du bocage.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

La troisième monographie concerne un collectif plus récent, Sol en Caux, qui s'investit dans un modèle d'agriculture en voie de reconnaissance : l'agriculture de conservation et les techniques de culture simplifiées. Marc Barbier montre le passage d'une problématique historique de gestion de l'érosion des sols à la constitution d'un modèle agroécologique qui hybride plusieurs modèles techniques. Ces emprunts sont expérimentés pour recréer une technicité dans une perspective d'autonomie professionnelle mais aussi pour construire une légitimité du modèle vers l'extérieur de la profession en particulier vers les pouvoirs publics.

Références

Altieri, Miguel (1983). *Agroecology : the scientific basis of alternative agriculture*, University of California, Berkeley.

Billaud, Jean-Paul (1996). « Des dimensions nouvelles pour une identité sociale en question », in Jollivet, Marcel ; Eizner, Nicole (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 109-131.

Bourdieu, Pierre (1977). « La paysannerie, une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, No 17-18, p. 2-5.

Burt, Ronald S. (1995) « Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur », *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, No 4, p. 599-628.

Cochet, Hubert ; Devienne, Sophie ; Dufumier, Marc (2007). « L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? », *Économie Rurale*, No 297-298, p. 99-112. doi : 10.4000/economierurale.2043

Cohidon, Christine ; Morisseau, Patrick ; Derriennic, Francis ; Goldberg, Marcel ; Imbernon, Ellen (2009). « Psychosocial factors at work and perceived health among agricultural meat industry workers in France », *International Archives of Occupational and Environmental Health*, vol. 82, No 7, p. 807-818.

Cordellier, Serge (2008). « L'émergence de groupes promouvant des systèmes de production "différents" », *POUR*, No 196-197, p. 220-229.

Darré, Jean-Pierre (1994). *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, Erès, Paris.

de Terssac, Gilbert. (2012). « Autonomie et travail », in Lallement, Michel ; Bevort, Antoine ; Jobert, Annette ; Mias, Arnaud (dir.), *Dictionnaire du Travail*, PUF, Paris, p. 47-53.

Debatisse, Michel (1963). *La révolution silencieuse. Le combat des paysans*, Calmann-Lévy, Paris.

Deffontaines, Nicolas (2014). « La souffrance sociale chez les agriculteurs. Quelques jalons pour une compréhension du suicide », *Etudes Rurales*, No 193, p. 13-24.

Deléage, Estelle (2004). *Paysans. De la parcelle à la planète, Socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*, Syllepse.

Deverre, Christian ; de Sainte Marie, Christine (2008). « L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 89, No 4, p. 83-104.

Dubar, Claude (1991). *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, France.

Dupré, Lucie ; Lamine, Claire ; Navarrete, Mireille (2017). « Short Food Supply Chains, Long Working Days : Active Work and the Construction of Professional Satisfaction in French Diversified Organic Market Gardening », *Sociologia Ruralis*, vol. 57, No 3, p. 396-414.

Faure, Alain ; Pollet, Gilles ; Warin, Philippe (1995). *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris, France.

Gervais, Michel ; Jollivet, Marcel ; Tavernier, Yves (1976). *Histoire de la France rurale. Volume 4. La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours*, Editions du Seuil, Paris.

Gonzalez de Molina, Manuel ; Sevilla Guzman, Eduardo ; Guzman Casado, Gloria (2008). *Petit précis d'agroécologie. Nourriture, autonomie, paysannerie*, La Ligne d'Horizon, Paris.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Guillou, Marion ; Guyomard, Hervé ; Huygue, Christian ; Peyraud, Jean Louis (2013). *Le Projet Agro-Ecologique : Vers des Agricultures Doublement Performantes pour Concilier Compétitivité et Respect de l'Environnement*. Propositions pour le Ministre. Paris, France, Agreenium, INRA.

Hervieu, Bertrand ; Purseigle, François (2013). *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris.

Lamine, Claire (2017). *La Fabrique Sociale de l'Ecologisation de l'Agriculture*, Editions La Discussion, Marseille, France.

Lamine, Claire ; Bui, Sibylle ; Ollivier, Guillaume (2015). « Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires », *Cahiers de Recherche Sociologique*, No 58, p. 95-117.

Lémery, Bruno (2003). « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du Travail*, vol. 45, No 1, p. 9-25. doi : 10.1016/S0038-0296(02)01302-X

Marx, Karl (1900). *La lutte des classes en France (1848-1850) : le XVIII brumaire de Louis Bonaparte*, Schleicher Frères éd., Paris.

Mendras, Henri (1967). *La fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture française*, Armand Colin, Paris.

Mendras, Henri (2000). « L'invention de la paysannerie : Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre », *Revue Française de Sociologie*, vol. 41, No 3, p. 539-552.

Morel, Kevin ; Léger, François (2016). « A Conceptual Framework for Alternative Farmers' Strategic Choices : The Case of French Organic Market Gardening Microfarms », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 40, No 5, p. 466-492.

Morin, Edgar (1990). *Introduction à la pensée complexe*, Editions du Seuil, Paris.

Muller, Pierre. (1995). « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », in Faure, A. ; Pollet, Gilles ; Warin, P. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, p. 178.

Muller, Pierre ; Le Monnier, Jean ; Pernet, François (1984). *Les agricultures différentes, La Pensée Sauvage*, Grenoble.

Mzoughi, Naoufel (2011) « Farmers adoption of integrated crop protection and organic farming : Do moral and social concerns matter ? », *Ecological Economics*, vol. 70, No 8, p. 1536-1545.

Ollivier, Guillaume ; Bellon, Stéphane (2013). « Dynamiques paradigmatiques des agricultures écologisées dans les communautés scientifiques internationales », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 21, No 2, p. 166-181.

Poly, Jacques (1978). *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, Paris, INRA.

Rabhi, Pierre (1989). *L'Offrande au crépuscule*, Éditions de Candide, Lavilledieu, France.

Rémy, Jacques. (1990). « Qui est agriculteur ? », in Coulomb, Pierre ; Delorme, Hélène ; Hervieu, Bertrand ; Jollivet, Marcel ; Lacombe, Philippe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 265.

Rosso, Brent ; Dekas, Kathryn ; Wrzesniewski, Amy (2010). « On the meaning of work : A theoretical integration and review », *Research in Organizational Behavior*, vol. 30, p. 91-127.

Salmona, Michèle (1994). *Souffrances et résistances des paysans français : violence des politiques publiques de modernisation économique et culturelle*, L'Harmattan.

Strauss, Anselm (1978). « A Social World Perspective », *Studies in Symbolic Interaction*, No 1, p. 119-128.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560